

CONSEIL DE QUARTIER MAUREPAS-BELLANGERAIS

Compte rendu du Conseil de quartier du Mardi 29 septembre 2015 - 20h00

Cercle Paul Bert des Gayeulles

1

Présents :

Emmanuelle ROUSSET, Éluë du quartier
Direction de Quartiers Nord-Est : Bertrand GAUDIN, Directeur - Chantal PARENT, chargée mission Politique de la Ville - Véronique DUMONT, assistante administrative

Collège Habitants :

| | |
|-------------------------|----------|
| Marcelle LE TONQUEZE | Présente |
| Monique BROTELANDE | / |
| Françoise PODEUR | Présente |
| Nsita MADENGO | / |
| Edith DAVID | Présente |
| Youssef MENSI | Présent |
| Hubert JEGOUX | Présent |
| Gilbert QUERE | Présent |
| Patrick Narit LONG-HENG | Excusé |
| David TRIPOZ | / |

| | |
|----------------------|----------|
| Monique LE CHAPTOIS | Excusée |
| Michèle LETRANCHANT | Présente |
| Laurence DUAULT | Présente |
| Dania LECOMTE | / |
| Florence NAOURES | / |
| Lionel MASSON | Présent |
| Jean-Claude CHARDRON | Présent |
| André BOUAISSIER | Excusé |
| Christopher MAHE | Présent |
| Claude MERAULT | Présent |

Collège Acteurs du quartier :

| | |
|---|---------|
| Maurepas Molky | Présent |
| IME L'Espoir | Présent |
| Collectif Echanges Services et Savoirs | Présent |
| Club M'Aide | Présent |
| Secours Catholique | / |
| Amicale Emile Houx | Présent |
| Atelier rue des Livres | Présent |
| Comité des fêtes Maurepas | Présent |
| Secours populaire | Présent |
| Association Syndicale du Poirier Nivet | Présent |
| Résidence du Parc des Bois | Excusé |
| Collectif Vivre Ensemble Maurepas | Présent |
| Association Conchyliologique de l'Ouest | Présent |
| Espoir et Entraide Scolaire | Présent |
| Centre Socio Culturel des Longs Prés | Présent |
| Les Cadets de Bretagne | Présent |
| Maison de Quartier La Bellangerais | Présent |
| CPB des Gayeulles | Présent |
| Centre social Maurepas | Présent |
| Slam Connexion | Excusé |

Autres participants :

Goven Willy, Archipel Habitat (membre permanent) ; Amélie DHALLUIN, Conseillère Municipale

Excusés : Lycée de la Salle ; Collège Clotilde Vautier

Rappel introductif : Le Conseil de quartier se compose de 41 membres. Chaque membre du collège "Acteurs du quartier" doit désigner un seul représentant pour participer aux réunions du conseil de quartier, afin de travailler dans de bonnes conditions et respecter le principe de représentation.

Déroulement du Conseil de quartier

1. Présentation des données sociales du quartier par l'APRAS (Association pour la Promotion de l'Action Sociale) / Irma POULARD

Madame POULARD intervient suite au premier conseil de quartier où les membres souhaitaient mieux connaître les données sociales du quartier Maurepas-Bellangerais. Elle présente l'APRAS, son histoire, ses missions.

Madame POULARD propose une lecture rapide des éléments écrits qui seront fournis à l'ensemble des participants avec le compte rendu du conseil de quartier.

Le quartier Maurepas-Bellangerais est un quartier diversifié et contrasté avec une évolution préoccupante sur la partie « Maurepas ». L'IRIS (îlots regroupés pour des informations statistiques) « Maurepas » est l'îlot qui concentre le plus de difficultés sur les 92 îlots IRIS que compte la ville de Rennes. À noter également que beaucoup de ménages sont hébergées par d'autres familles, ils sont appelés « les invisibles » car ils n'apparaissent pas dans les statistiques.

Le territoire du quartier est également marqué par un nombre importants d'adolescents.

Madame POULARD insiste sur le fait que l'ensemble de ces données n'ont de sens que si elles sont comparées et si elles sont mises à profit pour des propositions prospectives. Elle propose la création d'un groupe de travail avec des personnes intéressées. L'APRAS pourra accompagner ce groupe et le recevoir -si besoin- dans ses locaux.

S'inscrivent à ce groupe de travail :

Gilbert QUERE

Marcelle LE TONQUEZE

Laurence DUAULT

Jean-Claude CHARDRON

Association Conchyliologique de l'Ouest

Maison de Quartier La Bellangerais

Centre socio culturel des Longs Prés

Collectif Echanges Services et Savoirs

Espoir et Entraide Scolaire

2. Élection du (de la) co-président(e)

Une seule candidature a été reçue, il s'agit de Mme Laurence DUAULT.

L'élue rappelle les missions qu'implique la co-présidence : préparation et co-animation des conseils de quartiers, participation au comité de suivi du budget participatif, engagement pour 2 ans ½.

Il est demandé à Mme DUAULT de se présenter aux membres du conseil de quartier et donner ses motivations.

Il est ensuite procédé au vote de la co-présidence à main levée : Mme DUAULT est élue à l'unanimité.

3. Priorisation des prochains thèmes de travail / Constitution de groupe(s) de travail

Un rappel des priorités retenues lors du conseil de quartier du 16 juin est fait :

- Transports / mobilité / métro / sécurité routière
- Vivre Ensemble / Commerces proximité / Pôle Associatif Marbaudais
- Tranquillité sécurité / Espaces publics

Au regard de ces thématiques, Emmanuelle ROUSSET (élue du quartier) propose la mise en place de groupes de travail qui pourraient être ouverts à l'ensemble des personnes souhaitant y participer.

3 groupes de travail sont créés :

- **Transports / mobilité / métro / sécurité routière**

Claude MERAULT
Christopher MAHE
Hubert JEGOUX
Jean-Claude CHARDRON
Lionel MASSON
Association Syndicale du Poirier Nivet
Centre Social Maurepas
Amicale Emile HOUX
Collectif Vivre Ensemble Maurepas

- **Vivre ensemble**

Edith DAVID
Françoise PODEUR
Résidence du Parc des Bois
Maison Quartier La Bellangerais
Centre Social Maurepas
IME L'Espoir
Comité des fêtes Maurepas
Archipel Habitat
Les Cadets de Bretagne
Cercle Paul Bert des Gayeulles
Atelier Rue des Livres
Centre socio culturel des Longs Prés

- **Tranquillité / espaces publics / sécurité**

Claude MERAULT
Laurence DUAULT
Christopher MAHE
Lionel MASSON
Youssef MENSI
Secours Populaire
Comité des fêtes Maurepas
Collectif Vivre Ensemble Maurepas
Association Conchyliologique de l'Ouest
Centre Social Maurepas
Collectif Echanges Services et Savoirs

Un temps de travail pour que les groupes se réunissent et définissent des axes de travail, et préparent la prochaine assemblée plénière, est fixé au :

⇒ **Mardi 17 novembre à 19 h 30 au Centre Social de Maurepas**

Une assemblée plénière, ouverte à tous les habitants et acteurs du quartier, est fixée au :

⇒ **Mardi 8 décembre à 18h30 au Pôle Associatif de la Marbaudais**

Une garderie pour les enfants sera mise en place pour chacune des réunions du conseil de quartier.

4. Définition des critères d'instruction des demandes de financements présentées au Conseil de Quartier / enveloppe financière

Présentation Powerpoint de quelques règles de demandes financières des associations :

- Être constitué en association (l'APRAS instruit les demandes des collectifs d'habitants non constitués en association) ;
- 2 types d'aides financières : en fonctionnement (pour le soutien aux projets, aux actions) - en investissement (pour un achat, avec notion de durée dans le temps) ;
- L'association fait une demande unique à la Ville et les différents services se mettent en relation pour élaborer un montage financier le cas échéant. Si l'association est conventionnée avec la ville, elle dispose d'un interlocuteur principal au sein des Directions Générales de la Ville (DVAJ, DGCult, DEE...). Toute autre association s'adresse à la Direction du quartier concerné ;
- Il existe d'autres formes d'aides par la Ville de Rennes : la gratuité de matériel (bancs, tables...) ainsi que des prestations (communication, locaux, etc.) ;
- Les associations font leur demande d'aide financière et/ou matérielle auprès de la ville mais elles peuvent solliciter d'autres aides par ailleurs (Centre de Ressources à la Vie Associative, institutions, entreprises...) ;
- La dotation du conseil de quartier vise à soutenir des actions d'animations du quartier (fêtes, forum associatif, etc.), l'achat de petit matériel et des dépenses de communication.

RAPPEL : aucun achat ne peut être effectué avant la notification du Conseil de Quartier.

Un temps d'échanges permet de définir plusieurs critères possibles pour l'attribution d'une aide au titre de la dotation conseil de quartier :

- Actions qui se déroulent sur le quartier Maurepas-Bellangerais
- Actions destinées au public du quartier touché
- Nombre de personnes du quartier touchées
- Dimension sociale du projet
- Par et pour les gens du quartier
- Privilégier les actions développées par le conseil de quartier

Ces règles restent à affiner pour que l'instruction des demandes puisse se faire dans un cadre précis et le plus objectif possible.

Rappel : le solde des enveloppes de l'ensemble des 13 conseils de quartier est mis dans un "pot commun" courant octobre, mais il reste possible d'instruire des projets en novembre.

Une présentation des différentes demandes en cours est faite. Il est demandé aux membres du conseil de quartier de se prononcer sur l'accord ou le refus d'octroyer cette aide. Le montant de l'enveloppe annuelle pour le quartier est de 10 400 €.

1 - Fête de la soupe - Porteur : les Cadets de Bretagne

Demande de 850 €

Présentation de l'action et du budget prévisionnel de celle-ci aux membres du conseil de quartier

⇒ attribution de 850 € validée après un vote à l'unanimité

2 - Achats de 5 jeux de Molkky - Porteur : Maurepas Molkky

Demande de 100 €

Présentation des actions de l'association et du devis pour l'achat de 5 jeux

⇒ attribution de 200 € validée pour l'achat de 10 jeux au lieu de 5 jeux (ce qui correspond mieux à l'utilisation qui en est faite sur le quartier) après un vote à l'unanimité

Le solde de la dotation est de : 7 450 €

Les prochaines demandes pourront être instruites lors du rendez-vous du 17 novembre, dès lors que l'enveloppe financière "pot commun" restera suffisante.

5. Présentation du Budget participatif

Le Budget participatif vise à favoriser une implication directe des rennais dans la vie locale. 5% du budget d'investissement de la ville est consacré au financement de projets proposés par des habitants, avec un système de vote par les rennais.

Faute de temps, il n'a pu être fait une présentation complète du dispositif. Cependant, tous les détails sont accessibles sur internet au lien suivant : www.fabriquecitoyenne.rennes.fr

À noter que les élus de quartier et les 13 co-présidents des conseils de quartiers sont membres de droit d'un comité de suivi du budget participatif qui instruit les projets déposés par les rennais.

Fin de la séance à 22h30